



Proclamation

Attendu que la prévalence et le pourcentage élevé des cas d'autisme chez les enfants, les problèmes de développement que posent les programmes de soins de santé, d'éducation, de formation et d'intervention à long terme que doivent mettre en œuvre les gouvernements, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, ainsi que par les conséquences accablantes de l'autisme pour les enfants, leur famille, les collectivités et la société,

Attendu qu'un diagnostic précoce et des études et des interventions appropriées sont indispensables à la croissance et au développement des enfants touchés par l'autisme,

Attendu que l'autisme est un trouble permanent du développement qui se manifeste au cours des trois premières années de la vie et résulte d'un dysfonctionnement neurologique compromettant le fonctionnement du cerveau, qui touche principalement les enfants, et qui se caractérise par des troubles de la socialisation et de la communication verbale et non verbale et des comportements, intérêts et activités au caractère restreints et répétitifs,

Attendu que depuis décembre 2007, le 2 avril a été déclaré Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme par l'Organisation des Nations Unies.

Ainsi donc je Denis Losier, maire de la Municipalité Régionale de Tracadie, déclare que le mois d'avril 2024, est le mois de l'autisme et le 2 avril la journée de sensibilisation à l'autisme dans la Municipalité Régionale de Tracadie. J'incite les citoyens, à démonter leur support (en portant du bleu) le 02 avril prochain. En foi de quoi, j'appose à ce document ma signature et le sceau officiel de maire de la Municipalité Régionale de Tracadie.

Denis Losier
Maire

